



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecins libéraux

Question écrite n° 73284

Texte de la question

M. Christian Estrosi rappelle à l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité les déclarations faites par le leader de la principale formation politique composant le Gouvernement à propos du mouvement de grève des médecins généralistes. Il a estimé, début janvier dernier, qu'il serait légitime de compléter le revenu de ces médecins par un système de rémunération forfaitaire, sorte de compensation financière par rapport à des prestations qui ne s'identifient pas toujours à des actes, mais qui sont liées à des astreintes ou des gardes. Il souhaiterait savoir quelles suites elle entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73284

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1036